

Dossier de presse

Vote du budget primitif 2023

**Séance plénière de
l'assemblée départementale
vendredi 20 janvier**



Marne
LE DÉPARTEMENT

Sommaire

- Principes généraux P.3
- Les grands chiffres du budget 2023..... P.4
- Les recettes de fonctionnement : 512 M €..... P.5
- Les dépenses de fonctionnement : 487 M € P.6-7
- Les dépenses d'investissement : 97 M € P.8
- Discours du président Christian Bruyen P.9-13



Les élus de l'assemblée départementale.

©DR



PRINCIPES GÉNÉRAUX

- L'assemblée départementale s'est réunie, ce vendredi 20 janvier à l'Hôtel du Département de Châlons-en-Champagne, **pour voter le budget primitif de l'année 2023.**

Malgré un bouleversement économique majeur qui impacte notamment le coût de l'énergie et des matières premières, **notre réalisme et notre sincérité budgétaire** nous permettent **de proposer un budget à l'équilibre.**

Les difficultés rencontrées pour élaborer cet exercice traduisent néanmoins **l'écart qui existe entre le principe d'autonomie financière des collectivités territoriales et la réalité de leur gestion budgétaire**, largement dépendante de phénomènes extérieurs tels que la conjoncture économique ou les décisions gouvernementales, peu ou pas compensées financièrement.

Dans ce contexte, notre collectivité fait le choix **d'un budget de continuité** afin de poursuivre **nos missions sociales d'insertion, d'accompagnement et de soutien aux publics les plus fragiles.**

Continuité également dans nos engagements vis-à-vis des **collectivités locales** pour maintenir notre niveau d'accompagnement **des projets structurants** et veiller à **l'équilibre territorial.**



Le mot du président Christian Bruyen

« Nous sommes parvenus à élaborer un budget 2023 sincère et équilibré malgré les difficultés liées à l'inflation et à la crise économique. Nous répondons à nos obligations financières, d'une part, et nous continuons d'investir de manière soutenue dans les territoires, d'autre part. Une nouvelle fois, le Département répondra présent ! Une nouvelle fois, nous accompagnerons les populations les plus fragiles pour les aider à mieux vivre leur quotidien ! Une nouvelle fois, nous nous emploierons à améliorer le cadre de vie de tous les Marnais ! »

LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET 2023

Un budget global de **584 M €** (548 M € en 2022)

Dépenses de
fonctionnement

487 M €
(453 M € en 2022)



Dépenses
d'investissement

97 M €
(95 M € en 2022)

Alors que les dépenses d'investissement restent **stables** en 2023, le Département connaît **une hausse de ses dépenses de fonctionnement de près de 34 M €** par rapport à 2022.

Cette augmentation importante s'explique notamment par la **hausse des coûts des matières premières** liée à l'inflation et par la **forte demande de prestations sociales**.

Dans un contexte économique empreint d'incertitude, le Département demeure en effet un repère et se mobilise pour assurer avec ambition **ses quatre missions de solidarité** : l'enfance, l'insertion, le handicap et le grand-âge.



*En 2023, le grand-âge notamment retiendra toute notre attention.
©Christophe Manquillet*



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 512 M €

187 M € Dotations de l'État

174 M € Fiscalité directe

126 M € Fiscalité indirecte et fonds de péréquation

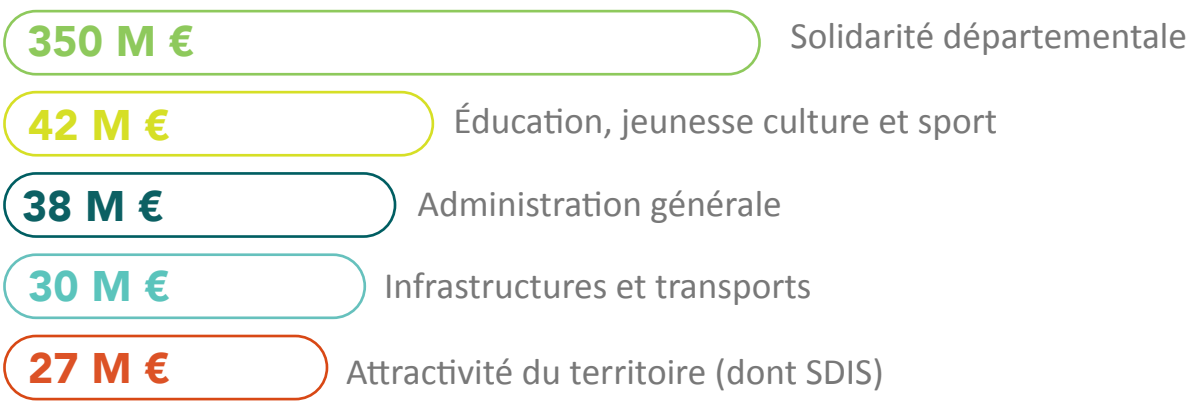
25 M € Autres ressources propres

Les recettes de la collectivité départementale **laissent très peu de marge de manœuvre**, alors que **la tension sur les dépenses est de plus en plus forte**.

Si l'on admet que **le système de dotation est globalement figé**, l'attention doit désormais se porter sur **les ressources fiscales transférées au Département** mais soumises au contexte économique national.

En effet, depuis la perte de leur pouvoir de taux, devenue une réelle contrainte, **les Départements sont devenus dépendants des montants de TVA alloués par l'État** au gré des lois de finances.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 487 M €



Zoom sur la solidarité départementale : 350 M €, dont



Une fois encore, nos dépenses de fonctionnement (**487 M €**) s'inscrivent dans une perspective d'évolution de nos charges sociales, qui représentent aujourd'hui **les trois quarts** de notre budget de fonctionnement.

En raison de l'inflation galopante, nos missions de solidarité prennent en effet un caractère indispensable dans le cadre **d'un accompagnement des plus fragiles**, tant les attentes et les demandes de nos concitoyens sont grandes vis-à-vis du Département, dont le rôle **d'amortisseur social** est essentiel.

Premièrement, avec une dépense prévue **de 100 M €**, nous allons renforcer **nos actions d'insertion par l'emploi à destination des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA)**. Car le travail demeure l'une des clés pour sortir de la précarité sociale et matérielle.

L'ensemble des mesures déjà mises en œuvre, tant en ce qui concerne **la vérification des droits que l'accompagnement vers la sortie du dispositif** (SPIE ou plateforme actif51.fr), a permis **de faire baisser le nombre d'allocataires** (14 707 allocataires en moyenne mensuellement en 2020 contre 14 150 en 2022). Notre objectif pour 2023 est bien **de poursuivre nos efforts pour limiter au maximum le nombre de bénéficiaires du RSA**, malgré les probables conséquences à attendre de la réforme des règles d'indemnisation du chômage ou des perspectives d'affaiblissement de la croissance de l'activité économique.



Deuxièmement, via notre schéma enfance-famille, **l'aide sociale à l'enfance constitue pour nous une véritable priorité** avec une dépense de **90 M €**. Nous l'affirmons : **le Département se tient et se tiendra une nouvelle fois aux côtés des familles les plus précaires** pour détecter leurs difficultés le plus précocement possible et éviter ainsi la dégradation de situations familiales déjà fragilisées.

Troisièmement, avec **68 M €** qui lui sont spécifiquement dédiés en 2023, **le grand-âge retient toute notre attention**. 50.000 Marnais ont actuellement plus de plus de 75 ans (soit 8,8 % de la population totale). Et à l'horizon 2030, dans la Marne, les personnes de plus de 65 ans augmenteront de 43 % et celles de plus de 85 ans augmenteront de 34 %. Le **nouveau schéma gérontologique**, en cours d'élaboration avec nos partenaires, vise à répondre à cette réalité démographique. Ce document stratégique proposera des solutions concrètes **pour mieux accompagner nos aînés** en tenant compte des parcours de vie de chacun.

Quatrièmement, aux côtés des associations qui œuvrent **dans le champ du handicap**, et avec le concours précieux de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Marne, nous travaillerons **pour que chacun puisse trouver sa place au sein d'une société inclusive**.

Enfin, avec des objectifs de gestion rigoureuse maintenus, **le budget consacré aux ressources humaines** de notre collectivité doit permettre de prendre en compte notamment : **la revalorisation du Salaire minimum de croissance (SMIC)**, celle **des rémunérations des personnels de catégorie C**, **la hausse du point d'indice** de l'ensemble des fonctionnaires et **la prime Ségur** concernant les salariés du secteur sanitaire, social et médico-social.



Le nouveau schéma gérontologique proposera des solutions concrètes pour mieux accompagner nos aînés.

©DR

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 97 M €, DONT

27 M € Attractivité du territoire

20 M € Infrastructures et transports

18 M € Éducation, jeunesse, culture et sport

13 M € Moyens généraux (hors remboursement de la dette)

Concernant nos dépenses d'investissement, nous déclinerons **4 grandes priorités** sur le territoire.

• **L'extension du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)**

Au-delà de la maîtrise d'ouvrage et de l'aspect financier (15 M €, dont 1,8 M € de l'État), assumés en majeure partie par le Département de la Marne, la concrétisation du projet de nouveau site à Fagnières témoigne de la volonté forte des élus d'accompagner au mieux les sapeurs-pompiers marnais dans l'exercice de leurs missions.

• **Maintenir notre niveau d'investissement sur notre voirie**

À hauteur de 20 M €, nous agissons sur nos 4 200 km de routes départementales avec l'ambition d'en faire un réseau routier toujours plus sûr. La mortalité sur nos RD n'a jamais été aussi basse qu'en 2022. Les aménagements réalisés pour corriger les points accidentogènes s'avèrent pertinents. Et la remise sous Vitesse maximale autorisée (VMA) à 90 km/h sur environ 500 km de nos routes n'a pas d'effet négatif sur la sécurité des usagers. Cela étant, le Département partage la volonté du préfet de prendre des mesures fortes pour diminuer le nombre d'accidents sur l'ensemble du réseau routier marnais. Car, en matière de sécurité routière, nous pouvons toujours faire mieux !

• **Poursuivre notre soutien aux communes et intercommunalités**

Nous favorisons un aménagement équilibré, au plus près des habitants en ville comme en ruralité, par l'accompagnement (13 M €) des projets portés par les 625 collectivités marnaises. Ce partenariat avec les communes (611) et les intercommunalités (14), nous continuerons de le construire en confiance et en proximité pour que celui-ci corresponde toujours mieux aux réalités et aux besoins de nos concitoyens.

• **Priorité à la transition écologique**

En plus de nos bâtiments administratifs, nous ferons en sorte que nos 47 collèges publics marnais soient toujours mieux adaptés aux apprentissages, au travers des locaux pour lesquels une enveloppe de 12 M € sur cinq ans est dédiée à leur rénovation énergétique.



LE DISCOURS DU PRÉSIDENT CHRISTIAN BRUYEN

Mes chers collègues,

Comme il est de tradition en début d'année, je veux d'abord souhaiter à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches et puis à notre collectivité, une belle et heureuse année 2023.

Santé.

Bonheur.

Réussite.

Je sais qu'il n'est pas aisé de porter un message de confiance en l'avenir quand la guerre est à quelques pas de chez nous, quand on sait l'ampleur du dérèglement climatique, quand on sait les difficultés de nos concitoyens, mais c'est justement dans ce contexte anxiogène qu'il ne faut pas se laisser gagner par une forme de fatalisme.

Alors, oui, je forme le vœu que nos projets, nos ambitions, nos vies, confluent vers le succès et la prospérité.

Notre session, consacrée à l'examen du budget, va nous permettre de tracer la feuille de route 2023, de déterminer ainsi nos priorités, en fléchant les 584 M € de budget dont dispose notre collectivité, si l'on cumule fonctionnement et investissements.

C'est la 6ème fois que je me prête à cet exercice budgétaire en tant que Président de l'Assemblée départementale, mais le discours n'est jamais le même.

Pourtant, il y a des propos que je me plais à redire chaque année.

Ceux qui viennent souligner la construction d'un budget à l'équilibre, maîtrisé et sincère. Autant de marqueurs qui s'inscrivent durablement et qui doivent être motifs de satisfaction.


Ceux qui viennent confirmer que cette gestion budgétaire saine nous assure les moyens d'exercice de nos missions. Oui, nous nous donnerons les moyens, cette année encore, de pouvoir remplir nos missions, TOUTES nos missions et de continuer d'investir pour l'avenir de la Marne et des Marnais.

Il y a aussi les mots qu'il m'est pénible de prononcer, tels que « recentralisation » ou « étau budgétaire », qui témoignent de la trop faible considération portée aux territoires et qui sont en 2023 toujours d'actualité.

J'en suis amer et c'est aussi une source d'inquiétude pour demain, car le besoin de proximité est tel qu'il faut donner aux collectivités territoriales la capacité et les moyens d'engager des politiques publiques adaptées aux attentes de nos concitoyens et aux singularités des territoires, si l'on veut que les crispations sociales ne prennent le dessus.

Et parmi les différents étages des collectivités, elle est fort heureusement, j'ose l'espérer, derrière nous, cette époque où l'on voulait supprimer l'échelon départemental.





Car ces dernières années, qui ont été l'objet d'épreuves et de bouleversements, ont apporté à nos concitoyens la preuve de son utilité, de sa nécessité.

Qui mieux que nous prendrait en compte l'obligation d'accompagnement des plus fragiles au travers de nos politiques de solidarité ?

C'est bien nous qui sommes le niveau qui convient le mieux pour piloter ces dispositifs lourds et complexes.

D'une part parce que le niveau régional est trop éloigné pour aborder ces aspects humains avec toute la proximité qui s'impose pour répondre de manière individualisé et bien souvent dans l'urgence.

D'autre part parce qu'au niveau local, les capacités et moyens d'action sont si différents d'une collectivité à une autre, qu'il apparaîtrait trop de distorsions de traitement des situations et donc d'injustice.

Bien évidemment, la réussite de ces missions, elle tient aussi à l'engagement sans faille de tous nos partenaires et je veux aussi dire ma satisfaction de notre capacité à travailler en étroite collaboration, en concertation, avec les collectivités locales, avec le tissu associatif et les forces vives de notre territoire, avec les services déconcentrés de l'État dans la Marne, puisque vous le savez, je différencie toujours ceux-ci des services centraux parisiens, qui ne fonctionnent quant à eux, qu'avec la certitude de toujours détenir la vérité.

Le Département, échelon utile et nécessaire également lorsque l'on évoque les fragilités territoriales et donc, face à ce constat de déséquilibre...

Notre capacité à apporter des services aux populations dans toute la Marne, grâce à nos agents et bien sûr au travers en particulier, de notre réseau de collèges et de circonscriptions de solidarités départementales.

Notre capacité à répondre aux besoins en termes de mobilité avec ce réseau des routes départementales dont j'affirme que nous pouvons en être fiers.

Notre capacité à permettre au service départemental d'incendie et de secours de disposer des moyens lui assurant la possibilité de prendre en compte efficacement cette notion si essentielle de sécurité des biens et des personnes.

Des sujets que je ne vais pas détailler car ils seront traités tout au long de cette session, apportant la preuve, une fois de plus et même si nos marges de manœuvre sont de plus en plus restreintes, que ce triptyque de cohésion sociale, d'équilibre des territoires et de transition écologique ne sera pas qu'un vain mot en 2023.

D'autant que les partenariats engagés avec les collectivités, si attendu au niveau d'accompagnement que nous avons su relever il y a quelques années, sera bien reconduit à la même hauteur.

Mais cet exercice 2023 devra aussi nous conduire à revisiter nos différents domaines d'intervention, peut-être pour soutenir les dossiers tenant compte de la transition écologique, de façon plus importante que d'autres, afin de les valoriser.

Et quoi qu'il en soit pour adapter notre dispositif aux enjeux d'aujourd'hui en termes d'équipements prioritaires...

Et quoi qu'il en coûte en maintenant l'enveloppe dédiée à hauteur au minimum de ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir 13 M €, tant notre ADN est bien celui de l'aménagement du territoire...



Notre ADN, lorsque sur un de nos territoires, à la confluence de plusieurs bassins de vie urbains, le Département décide de construire un aéroport il y a plusieurs décennies.

Et si ce choix n'est pas fait par la puissance publique, comme aussi pour d'autres équipements structurants, et bien c'est clair, la ruralité que nous sommes n'y a jamais le droit, car le retour sur investissement est bien trop long pour que dès le départ le privé s'y intéresse.

J'entends ceux qui disent qu'il y a peut-être trop d'aéroports dans ce pays et peut-être que s'agissant du transport de passagers, c'est un sujet à regarder de près, d'ailleurs la Cour des Comptes s'est penchée dessus. Mais personnellement, je me garde bien de trancher la question car ce n'est à Vatry qu'une activité voulue très secondaire.

Et notre vocation à nous, c'est massivement le fret, vous le savez et ça ne changera pas. Et je rappelle que dans ce domaine, la moitié des 4 millions de tonnes de fret traitées en France le sont à Roissy-Charles de Gaulle et que presque la totalité de l'autre moitié est traitée à l'étranger, notamment au Benelux.

Allez demander à nos voisins franciliens s'ils souhaitent que la 1ère part de ce fret continue d'augmenter, sachant que les expertises convergent pour faire la prévision d'un doublement du trafic de fret international dans les 20 ans qui viennent !

Allez demander au climat s'il a l'impression que l'on tente véritablement de le soigner en camionnant la seconde part de ces marchandises sur nos routes, vers l'étranger, sachant que Vatry est bien plus proche de Paris que Liège et d'autres aéroports !

Dites-moi si cela renforce la souveraineté de notre pays, son indépendance et si cela contribue à la réindustrialisation de la France. Une volonté de notre Président de la République que je partage totalement, une fois n'est pas coutume, et qui devrait être une ambition à laquelle tout le monde adhère, public comme privé, surtout pour ce dernier quand le capital de l'entreprise est détenu majoritairement par l'État.

Nous en sommes encore loin, parce que certains ont le regard fixé uniquement sur leur cours à la Bourse et n'ont pas suffisamment intégré dans leur réflexion qu'il y a urgence à comprendre que le monde doit changer, sous peine de catastrophe ultime.

Nous ne demandons pourtant pas la Lune, car quelques dizaines de milliers de tonnes ne changeraient pas la face du monde... Eh bien manifestement, si !

Notre courbe de progression, elle est évidente, depuis la mise en place d'une stratégie nouvelle. Et elle dérange ! On fait tout pour nous casser les ailes ! Et plus aucun intérêt supérieur de la Nation ne compte ! Et encore moins ces quelques centaines de milliers de concitoyens qui n'en peuvent plus des pollutions sonores et environnementales, générées par l'indigeste trafic aérien et routier chez eux !

Que ces gens ne doutent pas que si, avec les difficultés que connaît le transport de passagers, l'intérêt soudain et manifeste de sphères parisiennes pour le fret réapparaît (sachant encore une fois que le trafic qui lui est dédié va aller grandissant), c'est certainement que l'idée de construction d'une nouvelle piste, quoi qu'on puisse leur en dire, doit seulement être soigneusement rangée dans un tiroir, prête à ressortir un jour ou l'autre.

Et cela alors que le fameux 3ème aéroport parisien, il est déjà là ! Construit ! Opérationnel ! C'est celui de Vatry, c'est une évidence et la considération à lui porter devrait être la même que celle de l'aéroport d'Amsterdam pour celui de Maastricht, lorsqu'il y déporte une partie de son activité, pour les raisons écologiques que j'ai évoquées ci-dessus. Pour rappel, Vatry est bien plus proche de Paris que ne l'est Maastricht, commune hollandaise, de la capitale économique des Pays-Bas.

Mais manifestement le logiciel de pensée de quelques-uns, n'est pas le même chez nous, en France, peut-être parce que les intérêts de certains grands groupes sont également à l'étranger et pas accessoirement.

Au vu de la situation et de l'engagement pris de ne pas éternellement combler le déficit d'exploitation de la structure, nous n'avons donc d'autres choix aujourd'hui que d'ouvrir la piste de la vente de l'aéroport.

Une vente qui demandera certainement un peu de temps, qui pourra prendre une forme juridique à définir, partielle ? progressive ? ou rapide et complète ?

Et malheureusement, il faut le dire, les propositions hier reçues d'y réfléchir, les demandes ces derniers jours réitérées, elles émanent presque exclusivement de l'étranger et d'un pays en particulier. Des propositions que l'on va analyser de manière approfondie, au lieu d'affirmer comme certains que ces procédures de vente à des étrangers sont systématiquement des échecs.

Je le dis : parce qu'être Marnais, c'est être Français, cela ne nous réjouit pas d'imaginer un jour un pavillon étranger flotter sur la tour de contrôle de cet aéroport de Vatry, mais nous n'avons d'autres choix que d'ouvrir le champ des possibles à cette éventualité.

Et en même temps, il faut le redire aussi, nous ne fermons pas la porte à un développement différent, tel qu'il s'engageait et dans l'immédiat, nous cherchons d'ailleurs des solutions, au sein du conseil d'administration, pour parvenir à redécoller de façon pérenne.

Nous le faisons aussi parce que vous imaginez bien que dans les incontournables négociations à ouvrir avec les acquéreurs potentiels, la valeur de cet aéroport sera bien mieux reconnue que s'il est totalement fermé.

Ces solutions que l'on examine, elles sont de 3 ordres et complémentaires...

D'abord, une réflexion sur le fonctionnement H24 qui doit être maintenu, mais peut faire l'objet d'adaptations pour limiter les coûts, de même que s'agissant des aspects sûreté, des formules garantissant celle-ci mais moins coûteuses sont déjà en étude.

Ensuite, la mise en œuvre d'un plan social parce que la structure ne peut rester dimensionnée pour traiter 45 000 T, tel que l'on pouvait encore l'espérer il y a encore quelques mois, quand les différents contacts commerciaux établis permettaient de conserver un réel optimisme.

Enfin, par l'octroi d'une subvention complémentaire, dont le montant n'est à ce jour pas encore défini mais qui serait certainement de l'ordre de 1 à 2 millions d'euros.

Cela pour construire un rebond dès les prochains mois, à condition bien sûr que l'image momentanément dégradée retrouve quelques couleurs, mais il fallait bien en passer par là.

Souhaitons donc qu'ensemble, avec nos partenaires, au rang desquels figurent d'autres collectivités territoriales et en particulier la Communauté d'agglomération de Châlons et la Région Grand Est, avec les salariés de l'EPGAV qui ont démontré, ces dernières années, leurs compétences et avec bien sûr

l'État dont je répète qu'il est particulièrement attentif à nos difficultés et en soutien localement, ou au travers de la direction générale de l'aviation civile et de la direction des douanes.

Souhaitons finalement ensemble que le coup de projecteur porté sur cet aéroport, et plus globalement sur les problématiques du transport de fret aérien en France, provoque la prise de conscience collective et salubre qui s'impose.

J'en reviens à cette feuille de route globale que nous avons évoquée en décembre et que j'espère nous adopterons aujourd'hui pour dire ma conviction selon laquelle l'échelon départemental est utile et nécessaire pour répondre à nombre de préoccupations de nos concitoyens et apporter des solutions concrètes aux défis collectifs qu'il y a impérieuse obligation de relever.

Une ambition qu'il ne serait possible de mettre en œuvre sans ce maillage de nos services dans les territoires et la présence des quelques 2 200 agents, car nos 450 assistants familiaux sont bien à considérer comme partie prenante des services déployés par notre collectivité.

Je veux donc terminer mon propos en m'adressant à eux, par le biais en particulier de notre Directeur général des services, de ses 7 directeurs et de ma cheffe de cabinet pour les féliciter, les encourager et avec vous, leur souhaiter, comme à toutes les Marnaises et tous les Marnais, une bonne année 2023.

Seul le prononcé fait foi

 NOTES

Lined area for taking notes, consisting of multiple horizontal dotted lines.

Lined writing area with horizontal dotted lines.



Contact presse

Nicolas Thiry

nicolas.thiry@marne.fr

03 53 40 00 01

06 43 06 01 66

marne•fr

